



Deblocage de l'épargne salariale

Par **menaud**, le **04/02/2009** à **14:07**

Bonjour,
je souhaiterai savoir si cette année encore il est possible de débloquer l'épargne salariale par anticipation comme en 2008 avec la loi sur la relance du pouvoir d'achat?
Je n'arrive pas à trouver les informations à ma question.
Cordialement